

Madame Guillevic vit à Caudan. En 2021, comme les habitants de Languidic, Hennebont, Riantec, Bubry, Cléguer, Plouay, Locmiquélic, Inzinzac -Lochrist, Brandérion, Port-Louis, Gâvres, Calan, Lanvaudan, Quistinic, Inguiniel, Pont-Scorff, Lanester et Groix, elle avait téléchargé L'application « mon badge déchèterie » pour pouvoir entrer en déchèterie.



Au mois de janvier 2022, elle a reçu un SMS et un mail l'informant de la désactivation de cette application et du lancement d'une nouvelle version, plus fonctionnelle.



Pour commencer, Mme Guillevic supprime l'ancienne application de son téléphone. Elle n'est plus active, elle ne lui servira donc plus à rien !



A partir de son téléphone ou de son ordinateur, elle clique sur le lien qu'elle a reçu par SMS ou par mail et qui la redirige vers une page du site internet de Lorient Agglomération lui précisant la démarche à suivre.



Aïe ! Elle se rend compte que son téléphone est trop ancien (modèle de téléphone antérieur à 2016). Mme Guillevic choisit donc de passer à un badge « physique » : elle complète le formulaire en ligne et joint le justificatif de domicile demandé.



Suite à l'envoi de son formulaire complété, elle reçoit un mail confirmant la bonne réception de sa demande.



Au courrier, Mme Guillevic vient de recevoir sa nouvelle carte pour entrer en déchèterie. Celle-ci est à conserver soigneusement : sans la percer, la plier ou la casser.



A l'arrêt devant la barrière fermée, Mme Guillevic présente sa carte à quelques centimètres du lecteur. Biip ! Un signal sonore lui indique que son badge est détecté puis le message « passage autorisé » s'affiche sur le lecteur. La barrière s'ouvre, il n'y a plus qu'à rentrer !